Image not found or type unknown

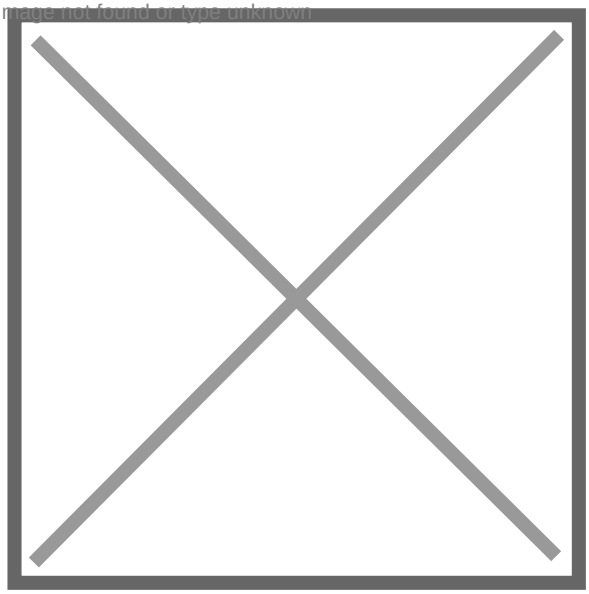

Quels sont les droits des proprietaires

Par **marieprisca**, le **18/11/2008** à **21:49**

Bonjour,

Je me renseigne pour mes parents qui louent un f5 à l'ile de la reunion.
Mes parents ont loué un appartement f5 au 15 janvier 2008 à des locataires.
Cet appartement a été refait à neuf (photos en preuve); et les locataires écrivent un courrier à mes parents pour leur dire que la moisissure subsiste, et que cela à des conséquences sur la santé de leurs enfants.

J'ai conseillé à mes parents de prendre contact avec les locataires en leur expliquant qu'ils doivent faire appel à un expert pour constater l'état de l'appartement, mais les locataires refusent cette idée, ils veulent que mes parents interviennent pour refaire l'appartement. De plus, ils refusent de payer le loyer de novembre 2008. Les locataires ont adressé un courrier à mes parents concernant la moisissure.

Quelle est la démarche à suivre?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés